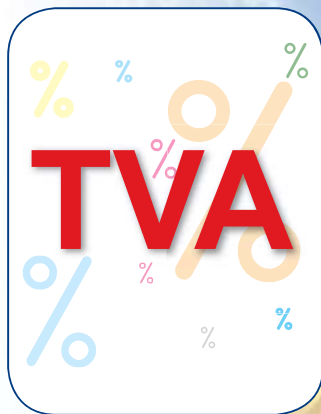


Principium

Mensuel de Feprabel (Ne paraît pas en août)

Le défi de la TVA - P.16



Nouvelle campagne
de promotion
Brocom - P.22



Principium N°6
Juin 2014

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique

Bureau de dépôt : Bruxelles X - P301128

ASSISTANCE

Un marché en constante évolution

P.14

**AXA A4
PREMIER
QUART MAGAZINE**

Sommaire - Juin 2014

RÉDACTION :

- Rédacteur en chef :
Patrick CAUWERT
- Rédacteur en chef adjoint :
Ivan HALLEZ
- Secrétaire de rédaction :
Fleur JASOIGNE - fleur@feprabel.be
- Comité de rédaction :
Denis GOUZEE
Luc WAUTERS
Pierre HENS
Jean DEVILLE
Emmanuel DE HARLEZ
Florence BILLE
Valéry LAMOTTE
Pascal LASSERRE
Olivier RUYSSSEN
- Annonceurs :
Allianz, Arag, Axa, Carglass, DKV,
Europ Assistance, Expert Bel, Portima
- Couverture :
Photo : © Louis Renaud - Fotolia.com
- Photographe :
Pierre HENS

PUBLICITÉ & PRODUCTION GRAPHIQUE :

Sabine GANTOIS - sabine@feprabel.be

ILLUSTRATION :

Chris LAMQUET

IMPRESSION :

Imprimerie DEREUME
1, Rue Golden Hopestraat
1620 Drogenbos

EXPERT GRAPHIQUE :

James HUGHES - james.hughes@skynet.be

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick CAUWERT
40, Avenue Albert Elisabeth
1200 Bruxelles

Principium vous présente ce mois :

- P.5 Éditorial
- P.6 En Bref

Informations

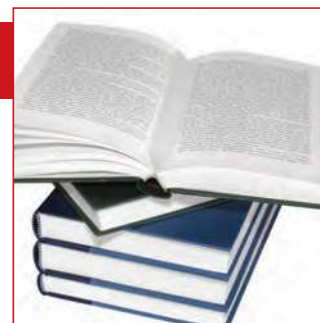
- P.4 Coin lecture
- P.10 Législation : Refus de suivre une formation : une faute grave ?
- P.12 Questions de Principium : Ivan CORNETTE, Sales & Marketing
Director d'Europ Assistance
- P.14 Assistance : Un marché en constante évolution
- P.16 Protection juridique : le défi de la TVA
- P.18 Les assureurs français en Belgique (Hier et aujourd'hui)
- P.20 Risk management : Les quatres piliers de la sagesse
(Le contrôle des risques)
- P.22 Brocom : Campagne de promotion Brocom 2014
- P.24 Think2protect, une protection AXA en cas de décès ou de
diagnostic de cancer
- P.26 Droit social : Contrôles en tous genres (Une perte sèche pour
les entrepreneurs)
- P.27 Droit social : Les retards de paiement nuisent à l'emploi (la situation
reste inacceptable)
- P.28 Focus à l'international
- P.30 Coin technique : Attention barbecues !
- P.32 Tempête de la Pentecôte : 142.600 clients pour un montant global
de 340 millions d'euros
- P.34 Sécurité routière : Boire et conduire ? Pas drôle !
- P.39 Photo numérique : Un séjour à l'hôtel
- P.46 Productivité & informatique : Les outils liés à Twin Peaks II

Divers

- P.38 Auto : Skoda Octavia green line : faites le break !
- P.42 Assurances dans les médias
- P.44 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.47 Renseignements FEPRABEL/Principium



Sélection de nouveaux manuels



Plus d'info ? www.kluwer.be

Assurances et technologies de l'information et de la communication

Le présent dossier fait le point sur le cadre juridique actuel et futur applicable à l'e-business, en mettant l'accent sur les législations reconnaissant la signature et le commerce électroniques ainsi que sur les projets en cours relatifs aux services « de confiance » tels que l'archivage et le recommandé électroniques.

ISBN : 978-9-04655-8-898

Nombre de pages : 209

Année édition : 2014

Prix : 64,41 € TVAC

Auteurs : André-Dumont J-C, Catteau A., Dumortier J., Jacquemin H., Léonard T., Lodewijckx S., Rapoport C., Stevens S., Van Eecke P., van Oldeneel C-A.



Plus d'info ? www.kluwer.be

Mémento des ASBL 2014

L'objectif du présent ouvrage est de compiler, dans un format de poche, l'essentiel des informations théoriques et pratiques nécessaires à la gestion quotidienne d'une ASBL.

La particularité de cette édition est, compte tenu des nombreux changements intervenus en matière de marchés publics, d'avoir récrit ces dispositions applicables aux asbl.

Trop d'associations considèrent, à tort, que leur statut d'ASBL les dispense d'effectuer ces formalités, certes lourdes, mais indispensables.

ISBN : 978-9-04656-5-469

Nombre de pages : 1178

Format : Livre de poche

Année édition : 2014

Prix : 174,90 € TVAC

Auteur : Davagle M.



Plus d'info ? www.kluwer.be

La médiation dans les soins de santé : enjeux et perspectives

En Belgique, comme ailleurs dans le monde, la médiation fait beaucoup parler d'elle et fleurit çà et là dans nombre de domaines. Si la démarche de médiation n'est pas neuve en soi, elle retient cependant depuis deux ou trois décennies l'attention des juristes, désireux de l'utiliser et de l'appliquer dans

les situations rencontrées dans les différentes branches du droit. Le droit de la santé a emboîté le pas et la loi belge du 22 août 2002 relative aux droits du patient a ainsi instauré, aux côtés d'autres droits du patient, le droit à la médiation.

ISBN : 978-9-04656-1-492

Nombre de pages : 1091

Année édition : 2013 (Décembre)

Prix : 133,00 € TVAC

Auteur : Marie-Noëlle Derèse

Et ce n'est pas fini !



MiFID Assurances

En cette veille de vacances bien méritées, nous devons tirer un premier bilan de la mise en route de Twin Peaks. Vous êtes déjà très nombreux à avoir suivi les formations et à avoir implémenté les outils dans vos bureaux. Depuis peu, les outils sont terminés et disponibles sur le site de FEPRABEL, certains logiciels ont aussi introduit ces documents dans leur système.

Un groupe de travail composé de représentants des Compagnies partenaires du courtage et des Fédérations (FVF, UPCA & FEPRABEL) a été constitué afin de préparer la répartition des tâches. Le but est d'aboutir pour fin septembre à des « process » communs et fonctionnels identiques pour tous. Ces dispositions seront alors transposées dans un nouveau contrat d'intermédiation sectoriel.

Faire d'une contrainte administrative, une opportunité commerciale

De plus, au fil des rencontres et des débats autour de MiFID Assurances, les idées fusent et les courtiers font preuve de créativité. Il faut donc donner une dimension « marketing » à ces contraintes. Si la Loi impose de connaître son client, c'est pour mieux déterminer ses besoins et nous savons tous qu'en matière de protection des biens et de constitution de patrimoine, les besoins sont illimités. Cette connaissance devrait donc permettre aux courtiers de vendre plus de contrats aux clients, car les nombreux

questionnaires qui sont nécessaires susciteront des interrogations propices à mieux couvrir les clients.

Mettre à disposition tous les outils internet adaptés au courtage

Il faudra aussi accompagner cette reconversion commerciale par des outils « internet » très performants. Ces outils doivent être à la disposition des courtiers qui le désirent, ils doivent être propres au courtage. Le métier du courtier n'est pas de juxtaposer des applications de différentes compagnies. Il doit pouvoir proposer aux clients qui le désirent, sur son site web des applications propres, qui après avoir fait l'analyse des besoins du client, puisse directement diriger l'internaute vers LA solution qui lui convient le mieux parmi le choix de toutes les compagnies.

Promotion et rapports « adéquats »

Pendant les vacances, la promotion continue, vous lirez en page 22 ce que BROCOM va faire pour vous en ces mois d'été.

Le mois de juin est généralement le mois des rapports. Le rapport de la FSMA vient de sortir, nous y reviendrons dans notre rapport annuel qui sortira en septembre.

Dans notre prochain numéro de juillet, nous reviendrons sur les propositions de la Commission de réforme des pensions 2020-2040, intitulé : « Un contrat social performant et fiable ».

Et pour suivre ...

N'oublions pas non plus trois autres sujets importants qui découlent de Lois récemment publiées au moniteur et pour lesquelles nous vous préparons des dossiers complets :

la Loi relative aux assurances publiée au moniteur le 30 avril et qui rentre en vigueur le 30 octobre 2014, la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des planificateurs financiers indépendants et à la fourniture de consultations en planification par des entreprises réglementées qui rentrera en vigueur le 1^{er} novembre 2014 et aussi la nouvelle Loi concernant l'action collective en justice mieux connue sous le terme de « Class Action ».

Et cerise sur le gâteau, nous avons pris connaissance de l'Arrêté royal transversal relatif aux fiches d'information et à la publicité qui a été publié au moniteur le 12 juin dernier et qui prendra effet le 12 juin 2015. « A.R. imposant certaines obligations en matière d'information lors de la commercialisation de produits financiers auprès des clients de détail ».

Bref, encore pas mal de nouveautés à assimiler. FEPRABEL sera à vos côtés pour vous guider dans la jungle de toutes ces nouvelles réglementations, en vous procurant les outils nécessaires pour vous permettre de continuer à exercer votre métier avec efficacité.

Bonnes vacances.

Patrick CAUWERT
patrick.cauwert@feprabel.be